

Accompagnement et mise en relation avec l'opérateur Freshmile pour la gestion de vos recharges
(facturation utilisateur possible)

Professionnels

La supervision est une prestation de gestion des points de recharge pouvant être effectuée par leur propriétaire ou par un opérateur tiers (payant - **opérateur type Freshmile avec possibilité de facturation utilisateur**).

Elle doit permettre :

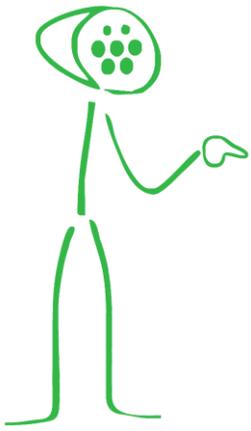
- la **gestion des accès à distance**,

- **le contrôle à distance**,

- **le suivi des sessions de recharge**

(gratuites ou payantes = à programmer),

- **l'information de localisation et de disponibilité.**



Supervision des charges et facturation Freshmile

**Opérateur Freshmile compatible avec nos modèles de bornes
Sobem Scame WBM3 et Sésame !**

Voitures de fonctions, véhicules de service, entreprises ou collectivités, grands groupes ou artisans,

Freshmile propose un service de gestion de vos cartes de recharge

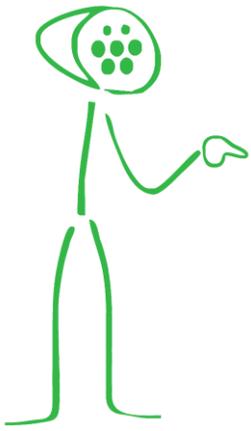
Commandez autant de Pass Freshmile que nécessaire pour votre flotte de voitures.

Différenciez les recharges effectuées à usage professionnel ou personnel.

Avec la même carte, donnez accès aux bornes privées de votre entreprise et à toutes les bornes publiques en Europe

Facturation

Recevez une facture mensuelle couvrant l'ensemble des recharges de vos collaborateurs. Indiquez à Freshmile si vous voulez une facture par véhicule, par site ou par centre de coût. Vous maîtrisez le coût en consultant le détail à chaque moment sur votre espace en ligne.



Tarification 2022

L'activation des points de charge est de 79 €.

Pour le coût mensuel, cela dépend de la prestation choisie :

- borne d'accès privé, charge gratuite, pas d'exploitation : 4,99 € / mois / PDC
 - borne d'accès privé, charge gratuite ou payante, exploitation : 9,99 € / mois / PDC
 - borne d'accès public, charge gratuite ou payante, exploitation : 19,99 € / mois / PDC
- +5 € / mois / point de charge pour une connexion par carte SIM sécurisée Freshmile.